

L'Office Parlementaire d'Évaluation des Politiques de Santé (OPEPS) présentait, hier, lors d'une conférence de presse au Palais Bourbon, le rapport du Sénateur Paul Blanc sur la politique de la vaccination en France, intitulé " Vaccins : convaincre et innover pour mieux protéger".

Dans le cadre de la préparation de ce rapport, le **Comité Vaccins du Leem** et des représentants de **GlaxoSmithKline**, de **Sanofi-Pasteur**, de **Sanofi-Pasteur MSD** et de **Novartis Vaccins** avaient été auditionnés le 6 juin dernier.

Les conclusions de ce rapport sont les suivantes : il faut d'une part améliorer la couverture vaccinale des Français et d'autre part, répondre aux enjeux de demain.

1 - Améliorer la couverture vaccinale des Français

- Former mieux les médecins à la vaccination.
- Rendre obligatoire la vaccination des professionnels de santé.
- Élargir le champ des vaccinateurs.
- Redonner confiance à la population, et en convainquant du bien fondé de la vaccination (mise en place d'un portail Internet consacré à la vaccination).
- Assurer le respect des obligations vaccinales (mieux contrôler et mieux sanctionner).

2 - Répondre aux enjeux de demain :

Les entreprises des vaccins sont un partenaire naturel des Pouvoirs Publics, pour valoriser la recherche, la production et le soutien aux pays les plus pauvres.

a) La recherche

- Valoriser le métier de chercheur et relancer en France la recherche clinique portant sur les vaccins.
- Augmenter les financements publics et cibler les projets prioritaires.
- Développer la culture du capital-risque en France pour financer la recherche fondamentale.
- Favoriser les partenariats public-privé.

b) La production

- Conserver les atouts de la France :
 - en maintenant un haut niveau de formation
 - en favorisant l'implantation d'unités de production en France (mesures fiscales).
- Faciliter l'accès des vaccins au marché (l'attractivité de la France en dépend) : rendre la procédure d'accès au marché plus transparente et faire qu'elle s'inscrive dans le délai légal de 180 jours.

c) Soutien des pays les plus pauvres :

- Favoriser les partenariats public-privé pour les vaccins à faible rentabilité.

Il faut noter que les recommandations formulées dans le rapport du Sénateur Paul Blanc sont identiques à celles faites par le Comité Vaccins du Leem dans la note de synthèse transmise au Sénateur à l'issue de l'audition du 6 juin (voir document joint).

Le rapport du Sénateur Blanc est disponible sur le site Internet du Sénat à l'adresse suivante :
<http://www.senat.fr/rap/r06-476/r06-4761.pdf>